

■ **Café-restaurant Le Grenier, Pène et Nyffeler**, à Ny-on, société en nom collectif (FOSC du 08.08.1995, p. 4441). L'associé Daniel Pène s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associée Ursula Nyffeler continue les affaires sous la raison individuelle Café-restaurant L'arc-en-ciel, Ursula Nyffeler, conformément à l'art. 579 CO.
Journal no 8628 du 06.09.2002
(00638780 / CH-550.0.177.373-7)